

DOSSIER :

Vues

sur la ville

RISQUE & DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE

Sommaire

EN VUE

**Eau et inondations
dans les projets
d'aménagement
urbain**

2

DOSSIER

**Gestion des risques
et des catastrophes:
des représentations
à l'action**

3

BONNES PRATIQUES

6

REFERENCES

7

PRE-VUES

8

Dans son célèbre ouvrage « La société du risque » paru en 1986, Ulrich Beck suggérait une progressive structuration de nos sociétés autour de la notion de risque. La multiplication des catastrophes et l'apparente amplification des sentiments d'insécurité de la population face aux changements environnementaux (réchauffement planétaire, pollutions, etc.), mais aussi économiques (précarisation de l'emploi), sociaux (isolement, exclusion, violence, terrorisme), alimentaires et sanitaires (« vache folle », grippe aviaire, aliments transgéniques, etc.) sans compter les risques technologiques majeurs (chimique, biologique, nucléaire, etc.) semblent lui donner raison.

Certes, le développement technologique a fait reculer un grand nombre de risques, mais il en a fait apparaître d'autres. Cependant, l'expression « société du risque » renvoie moins à l'idée d'un accroissement des risques qu'aux modifications qu'entraîne la modernité dans la production et la gestion du risque. Le risque devient global, multiple et systémique. Il s'installe comme une composante structurelle du fonctionnement de nos sociétés. Parfois instrumentalisé comme ressource du pouvoir, il encourage aussi l'émergence d'une multiplicité de réglementations et d'institutions destinées à le gérer. Pourtant nos sociétés restent encore trop souvent aveugles face aux signaux précoces de menaces diffuses et incertaines, mais suffisamment graves pour remettre en question notre confort immédiat ou des intérêts sectoriels. La récurrence des crises et des catastrophes, l'exigence de sécurité d'une partie croissante de la population nous engagent à l'application du principe de précaution. Ce principe est constitutif du développement durable. Il impose la prise en compte des risques potentiels d'une action même si ces risques ne sont pas encore prouvés. Sa mise en œuvre doit inclure les parties concernées et impliquer un arbitrage entre les bénéfices à court terme et les dégâts à long terme, ainsi qu'une analyse permanente du champ des possibles.

Comme sa prévention, le risque est nécessairement social. Il est aussi dans son occurrence territoriale, dans sa matérialité et dans sa gestion de plus en plus urbain. Depuis un siècle, la ville est gravement confrontée avec le risque. L'espace urbain accumule les frustrations et les violences sources d'insécurité. L'intensité des dangers et la fréquence des catastrophes sont liées à la concentration des équipements, des activités, des produits, des hommes et à l'intensification des flux et des contacts. Cependant, ils sont aussi le résultat de notre imprévoyance. Les risques urbains sont produits par la société et non par une nature hostile et non domestiquée par l'homme. Les villes sont des constructions humaines. Les modalités d'aménagement urbain peuvent avoir une influence à la fois sur les aléas et sur les paramètres de la vulnérabilité. « Le risque zéro n'existe pas ». A chaque épisode tragique, ce petit mot retentit comme un aveu d'impuissance face à l'aléa. Cependant, cette impossibilité logique, ne doit pas servir d'alibi à l'imprévoyance de l'action collective en matière d'urbanisme et d'urbanité. La montée de l'incertitude nous oblige à une écoute attentive des angoisses collectives, à une identification des multiples figures de la peur, à une action préventive et proactive en faveur du développement urbain durable. • Ac

EAU ET INONDATIONS DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN

LE RISQUE COMME OPPORTUNITÉ : CONSTRUIRE UN LIEN ENTRE LE QUARTIER STANISLAS ET LA MEURTHE À NANCY

L'aménagement du quartier «Rives de Meurthe» est une reconquête de friche industrielle et ferroviaire située à proximité du centre-ville et en limite du territoire communal.

À Nancy, les liens de la ville au cours d'eau n'ont jamais été évidents. La ville s'est développée sur la rive ouest de la Meurthe, à l'abri de la rivière et de ses crues. La Meurthe sert au flottage du bois, mais la ville et son activité restent en retrait de la rivière, jusqu'au XIXe siècle. En 1852, la mise en service du canal de la Marne au Rhin établit une ligne de partage, encore visible sur la photographie aérienne, entre l'est avec ses petites industries et des activités d'approvisionnement s'étirant jusqu'à la Meurthe et l'ouest se développe le centre-ville, dos au fleuve. Au XXe siècle, la construction de voies rapides pour desservir le centre a renforcé cet isolement. Puis, les entreprises ont déserté le quartier, la gare de marchandises et les abattoirs ont fermé. Les rares habitations se sont retrouvées totalement à l'écart du reste de la ville, dans une situation de relégation accentuée par les crues régulières de la Meurthe.

La dernière crue, particulièrement violente en 1983, va déclencher l'aménagement du secteur, dans une politique de prévention visant à protéger les riverains. Un premier projet prévoit l'implantation d'une voie de contournement du centre-ville, servant aussi de digue. Mais, en même temps, la municipalité et la communauté urbaine, engagent une réflexion sur le devenir de ces friches à la porte du centre ville et au cœur de l'agglomération. En collaboration avec Alexandre Chemetoff, associé à Remi Butler, une série d'actions vont être menées pour tisser un lien vers la rivière. L'urbanisme associe des approches différentes : hydrologique pour réguler les crues, ludique en installant des activités sportives liées à l'eau, environnementale en préservant les milieux aquatiques et paysagers avec la mise en valeur des berges.

Les travaux ont commencé en 1986, pour mettre à l'abri les quartiers riverains de la Meurthe. Son lit creusé de 2 m, ses berges calibrées avec des talus ou des soutènements verticaux et le barrage de Nancy reconstruit. Les financements proviennent de la Communauté Urbaine, avec l'aide de l'Etat, de la Région, du Département. Ces travaux sont indissociables d'une volonté

de modifier le rapport à la rivière. La reconquête de la Meurthe affiche une double ambition. D'un côté, il s'agit d'augmenter la diversité des espaces de loisirs de l'agglomération en mettant en valeur la qualité du paysage des fronts d'eau. D'un autre côté, l'objectif est d'étendre la ville jusqu'à la rivière.

La rivière et le canal sont placés au cœur d'un maillage intéressant toute l'agglomération. Leur vocation de loisirs est confortée par le dédoublement du lit de la Meurthe, initialement conçu pour réguler l'écoulement des eaux. L'étang de la Méchelle constitue un plan d'eau pouvant accueillir des activités nautiques. Il est complémentaire d'un parcours d'aviron et de canoë-kayac construit pour une école implantée sur la berge. Là encore, la relation à la rivière est modifiée, car ce parcours a été aménagé dans un ancien bras de décharge des eaux pluviales, vécu comme un égout à ciel ouvert. Cette image négative a disparu. Désormais appelé Bras Vert, il fait pleinement partie du nouveau paysage de la rivière.

Aménagements hydrauliques et paysagers se complètent donc. Ils traduisent la convergence des actions pour affirmer la relation à la rivière. Ces projets, terminés depuis quelques années, ont permis aux rives d'être à nouveau investies. Les Nancéiens ont retrouvé le chemin de la rivière à l'occasion de promenades à vélo le week-end ou des activités proposées par le club nautique. L'ancien bras de décharge, où des enfants viennent se baigner, est approprié indépendamment de tout dispositif institutionnel. L'usage n'a pas été prédéterminé mais orienté, en facilitant l'accessibilité et en organisant de nouveaux cheminements. • Ss

Sylvie SALLES

*Architecte urbaniste
coordinatrice de la
ZAC Rive de Meurthe*

*Chargée de cours à
l'Université Paris 4,
Sorbonne*

DES VILLES SOUS INFLUENCE. GESTION DES RISQUES ET DES CATASTROPHES : DES REPRÉSENTATIONS À L'ACTION

Depuis que l'être humain regroupe son habitat et ses activités, le risque l'accompagne. Progressivement la nature des risques urbains et leurs conséquences se sont diversifiées, tout comme les réactions des hommes. L'exposition des villes aux risques est maximale. De nos jours, tout particulièrement dans les sociétés industrialisées, le risque urbain est complexe, à la fois naturel, technologique, sanitaire, biologique ou encore terroriste. Mais il est toujours anthropique, en ceci que les sociétés —ne serait-ce que par leur décision de s'installer ici plutôt qu'ailleurs— en sont in fine la cause. Ce n'est pas le cyclone Katrina qui a dévasté la Nouvelle-Orléans, ce sont les inondations qui ont suivi l'effondrement des levées. Or ces inondations ne se sont produites que par suite de la combinaison de toute une série de facteurs : la non-prise en compte d'une information régulatrice existante ; les défaillances dans le système d'alerte et dans les procédures d'évacuation au moment de la catastrophe ; enfin et surtout les conséquences d'un urbanisme aberrant construisant une ville entière sous le niveau de la mer (Mancebo F., 2006 - 1).

Tout espace urbain peut s'interpréter comme un système dynamique, formé par une multitude d'écosystèmes avec leurs flux d'énergie, de matière, d'information, et habité par des sociétés qui interprètent, transforment, s'approprient ces multiples systèmes (Mancebo F., 2003). Les espaces urbains, caractérisés par une accumulation d'hommes et d'activités, sont fragilisés par rapport à des risques d'autant plus variés et aux conséquences d'autant plus dramatiques que la population est plus dense. Plus il y a de personnes susceptibles d'être touchées, plus une catastrophe fera de dommages et de victimes (Dubois-Maury J., Chaline C., 2002).

En cela, le risque interroge les politiques d'aménagement et, par delà, la durabilité ; il paraît en effet difficile de penser durablement un territoire sans tenir compte des catastrophes possibles : l'insoutenabilité d'une ville n'est-elle pas un risque en soi (Mancebo F., Andres L., 2006) ? Se pose alors la question du positionnement des acteurs et de leur marge de manœuvre selon la façon dont ils estiment l'exposition le risque, sa probabilité d'occurrence et surtout son acceptabilité.

L'ACCEPTABILITÉ DU RISQUE URBAIN : CATASTROPHES ET VULNÉRABILITÉS

D'une manière générale, le risque est «acceptable» si sa probabilité d'apparition ou ses dommages sont très faibles par rapport aux bénéfices sociaux et économiques escomptés [Veyret Y., 2003]. On ne peut l'évaluer qu'en anticipant sur l'ampleur de la probable catastrophe.

Si le risque est une probabilité, la catastrophe en est sa traduction caractérisée par la destruction de biens matériels (dimension économique et sociale), les pertes humaines et la dégradation irréversible d'écosystèmes. Ces trois impacts sont souvent simultanés. Toute catastrophe interrompt le fonctionnement d'une société qui ne peut la surmonter avec ses moyens. Elle constitue donc une «crise».

Toute catastrophe est ambivalente :

- C'est souvent elle qui permet de prendre conscience du risque et d'en entretenir la mémoire. Ce qui pose le problème du décalage temporel entre le risque et la catastrophe : ainsi le séisme de Bâle en 1356 dont la période de retour serait entre 1500 à 2000 ans sera-t-il encore en mémoire dans 1000 ans ?
- Elle a de nombreux effets bénéfiques (cendres basiques fertilisant les sols dans le cas de certaines éruptions, activités et investissements de reconstruction). De plus, ces effets sont éminemment subjectifs : le tremblement de terre de Kobe au Japon a-t-il été une catastrophe pour les ports à conteneurs concurrents ?

Mais, la catastrophe en elle-même ne suffit pas à estimer l'acceptabilité d'un risque : tout dépend de la vulnérabilité ou plutôt des vulnérabilités. En effet, pour une même catastrophe, les conséquences seront différentes selon la qualité du bâti et sa configuration (vulnérabilité physique). Pour une même vulnérabilité physique, elles varieront selon l'état de santé de la population, sa capacité financière à éponger les pertes ou à quitter le lieu du sinistre, sa capacité intellectuelle à anticiper la catastrophe ou à mettre en œuvre une stratégie de sortie de crise (vulnérabilité sociale).

Dans le même ordre d'idées se distingue une vulnérabilité économique, lorsque des entreprises sensibles ou employant une importante main d'œuvre salariée sont détruites.

RISQUES ET INÉGALITÉS TERRITORIALES ET SOCIÉTALES

La vulnérabilité est donc le degré auquel une communauté est exposée lorsque la catastrophe se réalise. C'est là qu'on peut in fine déterminer l'acceptabilité d'un risque urbain. Elle varie spatialement et selon les catégories de population. Cela induit une question : les risques urbains renforcent-ils ou non les inégalités territoriales ?

En général, face à la catastrophe, tous les territoires ne sont pas égaux : les impacts varient selon des critères sociodémographiques, économiques, culturels, éducatifs (état de santé, capacités financières, mise en œuvre d'une stratégie de sortie de crise,...). Par exemple, plus les bâtiments sont de mauvaise qualité, plus les populations sont pauvres et peu instruites, plus la catastrophe fait des dégâts.

Ces inégalités sont renforcées par le fait qu'après une catastrophe, le choix résidentiel conserve la mémoire de celle-ci. Les personnes les plus pauvres étant reléguées dans les espaces les plus exposés. Cela vaut d'ailleurs pour toutes contraintes environnementales. Le cas de Saint-Denis (nord de Paris) qui concentre historiquement installations industrielles dangereuses, grandes infrastructures et surabondance de logements sociaux est typique.

Mais il convient de se méfier des clichés. Ainsi lors du séisme de Mexico en 1985 la grande majorité des décès a eu lieu dans les immeubles cossus du centre ville à structure béton-acier, dans les hôtels à vocation touristique, dans les hôpitaux et dans les quartiers historiques en voie de gentrification au cœur du bassin alluvial. Par contre, les millions de personnes vivant dans des conditions d'extrême pauvreté au sein de «colonias irregulares» n'ont pas beaucoup souffert. Éloignées du centre de l'agglomération, ces dernières sont assises sur des sols plus durs, moins sensibles aux vibrations. Elles sont aussi composées de maisons basses, légères, construites de brique et de brique avec des pierres et de la maçonnerie de récupération, qui ont mieux résisté aux secousses et ont causé moins de victimes en cas d'effondrement (Mancebo F., 2006 - 2).

QUELLE POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES URBAINS ?

Une gestion rationnelle et efficace du risque urbain dépend de dispositifs d'information, de paramètres déterminant l'acceptabilité, de l'anticipation des réactions des populations et de la connaissance des moyens disponibles (financiers et techniques) (Renda-Tanali I., Rubin C., 2006). De là, découlent des actions techniques mais aussi politiques, qui visent (1) à prévenir de manière active et passive l'aléa (le diminuer, l'empêcher), (2) à réduire l'exposition et les impacts du risque, (3) à gérer la catastrophe en identifiant les signes avant-coureurs et en mettant en place un système d'alerte caractérisant les «conditions critiques».

Concrètement, trois démarches sont impératives : (1) établir des mesures organisationnelles, des plans opérationnels post-catastrophe, des garanties concernant les ressources disponibles (financières, d'approvisionnement,...) ; (2) développer des procédures d'alerte incluant des plans d'évacuation et de minimisation des dommages matériels (système de prévisions signalant les conditions critiques) ; (3) informer sur l'existence des risques et les prendre en compte dans les documents d'urbanisme et de planification.

La mise en œuvre d'une telle politique est souvent rendue difficile par l'inadéquation entre le temps du mandat électif et celui du risque (plus long et incertain) et est liée à des lobbyismes électoraux et économiques. S'y ajoute un second écueil : la subjectivité des acteurs en charge de la décision et les dérives inhérentes aux représentations du risque parmi la population. Ce dernier point, qui touche aux représentations, est essentiel car il existe chez les personnes exposées ou non, un décalage important entre la perception du danger réel et du danger perçu. Lors du cyclone Katrina, les populations bloquées se sont réfugiées dans des quartiers de bureaux, en apparence plus «sûrs» alors que ces zones récemment construites étaient les plus exposées donc les plus inondées. Rumeurs, peurs infondées, déformations de la réalité, peuvent instrumentaliser ce décalage (Mancebo F., 2006 - 3).

La prise en compte des figures de la peur, à la fois émotion primitive, physiologique, et construction théorique complexe [Rey H., 1996], est essentielle dans la gestion du risque urbain. Mises en scène socialement, les peurs collectives plus ou moins

récurrentes délivrent des informations sur les représentations et les valeurs de nos contemporains. Facteur de troubles, mais aussi de régulation, la peur constitue une ressource. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle est si souvent instrumentalisée par les acteurs locaux, nationaux et les groupes de pression [<http://www.pacte.cnrs.fr/Recherche/Alerte/index.htm>].

POUR CONCLURE : PENSER LE RIS-QUE DANS UNE VILLE DURABLE

La gestion des risques urbains va de pair avec une planification durable de la ville. Si les territoires urbains sont propices à l'effet «domino» (une catastrophe en déclenche une autre), la concentration d'équipements et de moyens favorisent leur gestion. Dès lors, l'étalement urbain, consommateur d'étendue et d'espaces naturels et agricoles, contribue à fragiliser les systèmes urbains vis à vis des risques. Avec l'accroissement de l'étendue spatiale urbaine s'est accrue la vulnérabilité de ces territoires.

Aujourd'hui, de nombreuses communes se voient contraintes dans leur développement. La meilleure connaissance des aléas ayant rendu un certain nombre de terrains inconstructibles, du fait de leur exposition au risque. De nombreux terrains de communes du Sud-Grenoblois telles Vizille et Bourg d'Oisans (Isère-France) sont ainsi gelés depuis 4 ans dans l'hypothèse d'une crue centennale de la Romanche. Pour gérer financièrement ces actions préventives, il s'agit pour ces communes de reconquérir le contrôle du foncier existant afin de se reconstruire sur elle-même, quelles que soient par ailleurs les réponses techniques qui pourront être apportées (rehaussement des digues par exemple). Le risque favorise cette maximisation du foncier disponible et mutable. Cet impératif va dans le sens d'un développement durable, par la formation d'une ville plus compacte et intégrant ses multiples vulnérabilités dans ses politiques urbaines.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

<http://www.pacte.cnrs.fr/Recherche/Alerte/index.htm>

Dubois-Maury J., Chaline C. (2002), *Les risques urbains*, collection U, Armand Colin, Paris

Mancebo F. (2003), *Questions d'environnement pour l'aménagement et l'urbanisme*, Editions du Temps, Nantes

Mancebo F. (2006 - 1), «Vous avez dit risques «naturels» ? Catastrophes en milieu urbain : le cas de la Nouvelle-Orléans», Colloque international de l'UMR 6554 LETG, *Interactions nature-société, analyses et modèles*, Université de Nantes, La Baule.

Mancebo F. (2006 - 2), «Représentation des risques et politiques d'aménagement dans l'agglomération de Mexico», *La montagne insoutenable ? Alertes et risques en milieu urbain*, *Revue de Géographie Alpine* (en cours).

Mancebo F. (2006 - 3), *Le développement durable*, collection U, Armand Colin, Paris

Mancebo F., Andres L. (2006), *La montagne insoutenable ? Alertes et risques en milieu urbain*, *Revue de Géographie Alpine* (en cours)

Renda-Tanali I., Rubin C. (2006), *Catastrophic Event Prevention Planning*, Corinthian

Rey H. (1996), *La peur des banlieues*, Presses de Sciences Politiques, Paris

Veyret Y. (2003), *Les risques*, SEDES, Paris.

Lauren ANDRES
Allocataire de recherche-Monitrice
UMR PACTE
Institut d'Urbanisme
de Grenoble

Francois MANCEBO
Professeur en aménagement et géographie, Université Joseph Fourier,
Grenoble

L'Institut des Risques Majeurs (IRMa) de Grenoble, comptabilise aujourd'hui près de vingt années d'expérience dans le domaine de l'information, de la sensibilisation et du conseil des populations, des agents territoriaux et des élus en matière de risques majeurs dans le département de l'Isère et en région Rhône-Alpes. Fort de son expérience de terrain auprès des décideurs locaux, l'Institut est spécialisé sur deux thématiques de première importance dans la gestion des risques urbains : la planification de sa réponse à la « crise » et les actions d'information et de communication.

PLANIFIER SA RÉPONSE À L'ÉVÈNEMENT

La ville est un lieu où certains risques majeurs sont récurrents : notamment, des inondations par ruissellement peuvent se produire lors de pluies anormales et d'orages violents lorsque l'imperméabilisation des sols et la conception de l'urbanisation et des réseaux d'assainissement font obstacle à l'écoulement normal des pluies. Les flux de transport de marchandises dangereuses, par canalisation ou par route (camions-citernes auprès de stations services) induisent également des risques à prendre en compte. Il s'agit donc, avant un événement potentiel, de se préparer, s'organiser, se former et s'entraîner pour être prêt si nécessaire. Dès lors, et en fonction du type de crise à laquelle le gestionnaire du risque estime pouvoir être confronté, des organisations distinctes pourront être pensées, au niveau de la commune (Plan Communal de Sauvegarde), de l'école (Plan Particulier de Mise en Sûreté), ou encore de la famille (Plan Familial de Mise en Sûreté).

Ces plans doivent être conçus par le gestionnaire comme des boîtes à outils en réponse à des événements inhabituels. Des clés organisationnelles doivent être prévues : logistique, surveillance, coordination des acteurs de terrain...

INFORMER ET COMMUNIQUER SUR LES RISQUES

L'information est un problème transversal de la gestion des risques urbains. A chaque étape d'une démarche de prévention, la communication est indispensable.

- Pour se prémunir des catastrophes, l'information « préventive » et l'éducation au risque sont fermement liées à la planification des secours et de la sauvegarde des populations. Une

bonne information préalable des populations est un atout supplémentaire dans la gestion d'un événement sur un territoire donné : chaque habitant doit pouvoir adopter le bon comportement en cas de survenance d'un phénomène. Si la loi française impose aux élus locaux d'informer leurs administrés sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis et sur les consignes à respecter en cas d'accident, toute latitude est donnée aux élus pour mettre en forme cette information légale. La ville de Pont-de-Claix (Isère), qui abrite une plateforme chimique dont plusieurs établissements sont classés Seveso II, a ainsi créé un film vidéo diffusé sur la chaîne télévisée de la commune. Nombreuses sont également les collectivités qui mènent des opérations de sensibilisation auprès des écoliers, futurs citoyens et vecteurs de l'information dans le cercle familial. L'objectif est de « faire passer » l'information, au moyen de relais d'opinion identifiés et d'actions ludiques.

- En matière de gestion « collective » des risques, la concertation apparaît comme la marque d'un tournant notable dans les formes de gouvernance du risque. Alors que la recherche en sciences humaines et sociales caractérise le risque comme une donnée sociale construite, la concertation (dont le débat public) permet de faire prendre conscience à ses administrés des contraintes d'aménagement, d'impliquer la population, et de trouver des solutions inédites à certains problèmes.

- En cas de survenance d'un événement majeur, donner l'alerte est aussi une question décisive. Tout gestionnaire de risque doit être convaincu de la nécessité de prévoir les moyens d'alerte à la population. Comment la population pourrait-elle en effet se protéger si elle ne sait pas quel événement survient ? Dans les villes, on pensera notamment à utiliser les nouvelles technologies de communication comme la téléphonie mobile et les SMS.

Enfin, une politique de gestion des risques urbains ne connaît de réelle réussite que si chacun, du citoyen à l'élu, se sent impliqué comme un acteur de la prévention. • Cbp

Pour plus d'informations : www.irma-grenoble

*Céline BRUN-PICARD
Documentaliste à
l'Institut des Risques
Majeurs*

Le réseau international «Alerte en milieu urbain»

Le réseau international «Alerte en milieu urbain ; aménagement, urbanisme et développement durable à l'épreuve des risques» créé en 2005 associe de nombreuses équipes de recherche et d'enseignement en Suisse, Italie, France, Allemagne, mais aussi Canada, États-Unis, Mexique et Nouvelle-Zélande. L'Institut de Géographie de l'Université de Lausanne en fait partie.

La problématique des risques et les procédures d'alerte qui en découlent, ont toujours fait partie intégrante de la manière dont l'être humain pratique, gère et organise l'espace urbain. Aujourd'hui, la crainte de l'occurrence du «risque» interfère fortement avec l'aménagement des territoires. Elle questionne directement les politiques de développement durable. L'omniprésence de la question du risque dans les sociétés urbaines et la diversité des processus d'alertes, conduisent à interroger les peurs collectives qui y sont associées.

Outil de communication, parfois à l'origine de rhétoriques virulentes, la peur entraîne aussi des réactions diverses, individuelles et collectives. Ses traductions territoriales soulignent des jeux et des stratégies d'acteurs différenciés. Elles se confrontent alors aux multiples référentiels de l'action publique territoriale et amènent des discordances entre les représentations différenciées de l'espace et les réalités de terrain (processus subjectifs de valorisation/dévalorisation des espaces, de dramatisation/dédramatisation des situations, etc.).

Une telle thématique de recherche met en exergue les questions suivantes, traitées par le réseau :

- **Comment** intégrer les procédures d'alerte urbaine dans une ville dite durable ?
- **De quelle manière** les peurs collectives interfèrent-elles avec l'acceptabilité des risques ?
- **En quoi** l'association risque-alerte-durabilité interroge-t-elle directement les temps de l'action et quels référentiels mobilise-t-elle ?
- **Quelles actions** envisager, quels outils proposer pour optimiser les procédures d'alerte?

Le réseau «alerte en milieu urbain» entend créer un corpus théorique et opérationnel autour de l'alerte en milieu urbain. Il réunit des chercheurs du monde entier travaillant sur des thématiques dans des champs disciplinaires différents en sciences exactes et en sciences humaines. Met en place un site web, support d'un périodique électronique et espace de débat assurant la visibilité de chacun. Mutualise une veille scientifique et la réponse à des appels d'offres et à des contrats internationaux. Favorise les échanges universitaires. • *La, Fm*

NAVIGUEZ À TRAVERS LE SITE ET DÉCOUVREZ LE RÉSEAU, REJOIGNEZ-LE, ENRICHISSEZ-LE!

Découvrez la conférence inaugurale de Claude Raffestin (professeure émérite à l'université de Genève) :

Catastrophes naturelles ou catastrophes humaines

<http://www.pacte.cnrs.fr/Recherche/Alerte/index.htm>

ACTION COST C19

**VULNÉRABILITÉ DES INFRASTRUCTURES URBAINES ET
GESTION DE CRISE : IMPACTS ET ENSEIGNEMENTS DE
CAS D'INONDATION EN SUISSE**

Cette recherche a été réalisée entre 2004 et 2006, dans le cadre de l'Action COST C19 « Proactive crisis management of urban infrastructure » et avait pour but d'étudier les impacts d'épisodes d'inondation sur la connaissance du risque et sur les réorganisations territoriales. A partir de l'étude détaillée de deux inondations – Saillon, en Valais, les 15 et 16 octobre 2000 et Lully, dans le canton de Genève, les 14 et 15 novembre 2002, qui toutes deux ont atteint essentiellement de nouveaux quartiers construits dans des zones inondables –, nous nous sommes interrogés sur l'état des connaissances sur le risque, avant et après l'événement, et sur le décryptage de ces connaissances par les différents acteurs impliqués.

Une vingtaine d'entretiens par cas ont été menés auprès d'acteurs centraux, tant institutionnels que non institutionnels. Il s'agissait (1) d'obtenir un bilan de la gestion de l'événement (degré de préparation, dysfonctionnements organisationnels, etc.); (2) de déceler les changements organisationnels induits par l'événement; (3) de connaître la conception du risque, en particulier du risque d'inondation, des différents acteurs; (4) d'analyser le degré de formalisation du risque et de sa gestion avant et après l'événement; (5) de reconstituer les réseaux de collaboration existant, avant et après l'événement, dans le domaine du risque d'inondation. L'étude de ces deux cas a été complétée par des éclairages provenant d'une recherche réalisée dans la vallée de la Thur et portant sur les processus de concertation suite aux inondations de 1978. L'étude a débouché sur quatre recommandations:

1. En matière de circulation des informations et de bouclage des réseaux d'acteurs, les multiples passerelles potentielles doivent être activées. Pour cela, une connaissance fine des réseaux d'acteurs, tant au niveau institutionnel que parmi les acteurs privés et associatifs, est primordiale. Il s'agit non seulement d'opérer une « cartographie » des acteurs, mais également des relations, existantes ou à développer, les concernant.
2. Les « prises » – c'est-à-dire les informations latentes relatives au risque d'inondation – et les enseignements des inondations récentes et passées doivent être transcrites de manière formelle dans les documents de gestion du territoire. Il s'agit évidemment des cartes de dangers, mais également, et surtout, de l'intégration de ces informations dans les plans d'aménagement au niveau local.
3. Il est essentiel d'améliorer les réseaux de collaboration et notamment de préciser les rôles respectifs des acteurs communaux et cantonaux. Cette circulation de l'information entre acteurs devrait prendre en compte au mieux la présence d'acteurs non institutionnels (ex. associations).
4. Afin de maintenir, voire de renforcer la mémoire du risque, des actions de sensibilisation doivent être développées, notamment auprès des écoles. Un soutien des autorités cantonales et communales, mais également des milieux de l'assurance et de la prévention, est à développer.

Le rapport final de cette recherche sera disponible dès la fin novembre 2006. Une deuxième phase de l'étude a débuté en été 2006 et porte notamment sur l'analyse des inondations 2005 en Suisse centrale. • Er

L'équipe de recherche se compose de:

*Valérie November,
Caroline Barbisch,
Marion Penelas,
Département de géographie, Université de Genève*

*Emmanuel Reynard,
Luzius Thomi,
Institut de géographie, Université de Lausanne*

*Jean Ruegg, IPTEH,
Université de Lausanne*

*Louis Boulianne,
CEAT-EPFL, Lausanne*

*Reynald Delaloye,
Département des géosciences, Université de Fribourg*

Marc Zaugg, Institut de géographie, Université de Zurich